

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Délibération n° CA-2022-03

Portant approbation du compte de gestion 2021

Date de convocation : 7 mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Magloire SIOPATHIS, Vice-président de l'Agence technique départementale de l'Yonne.

Le président de l'ATD Jérôme DELAVault étant excusé.

Collège des Conseillers Départementaux

Présents

- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOUL, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;

Excusés

- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye ;
- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;

Collège des Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;
- M. Jean-Claude DENOS, Commune de Courson-les-Carrières ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;



Excusés

- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;
 - Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
 - M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
 - M. Alain DE CUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
 - M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
 - M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
 - M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;
 - M. Gilles SACKPEY, Commune d'Etivey ;
-

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne ;

Vu l'arrêté n° 2021-17 du 17 décembre 2021, portant délégation de signature du président au vice-président de l'ATD, Magloire SIOPATHIS ;

Vu le budget primitif 2021 voté le 2 avril 2021 par délibération n° CA-2021-01 ;

Vu le compte de gestion préparé et transmis par le comptable public qui présente un excédent de fonctionnement de 157 294,83 € au titre de l'année 2021 ;

Considérant la stricte conformité des éléments du compte de gestion avec ceux du compte administratif, hors l'état des restes à réaliser en recettes constaté par l'ordonnateur pour un montant de 838 500,41 € ;

Considérant l'article 14 des statuts qui dispose que « le Conseil d'Administration règle, par ses délibérations, les affaires de l'Agence [...], il délibère notamment sur [...], l'approbation des comptes » ;

Considérant que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint ;

Sur proposition du président de séance,

**Le Conseil d'administration
approuve à l'unanimité le compte de gestion au titre de l'année 2021,
dont un extrait est annexé à la présente.**

15 AVR. 2022

Le Vice-président
de l'Agence technique départementale,
par délégation,

Magloire SIOPATHIS

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2021

09200 - AG TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 500,00	1 500 382,75	1 511 882,75
Titres de recettes émis (b)		845 645,74	845 645,74
Réductions de titres (c)		2 925,06	2 925,06
Recettes nettes (d = b - c)		842 720,68	842 720,68
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 500,00	810 069,00	841 569,00
Mandats émis (f)		1 042 810,10	1 042 810,10
Annulations de mandats (g)		357 384,25	357 384,25
Depenses nettes (h = f - g)		685 425,85	685 425,85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		157 294,83	157 294,83
(h - d) Déficit			

ARRIVÉE
Préfecture de l'Yonne - courrier
22 AVR. 2022

157 294,83

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

09200 - AG TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

.....Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6064	Fournitures administratives	745,21	33,40	711,81
6068	Autres matières et fournitures	146,79		146,79
611	Contrats de prestations de services	8 480,45	1 324,68	7 155,77
6168	Autres	4 204,75		4 204,75
6182	Documentation générale et technique	846,22		846,22
6194	Versements à des organismes de formation	1 260,00		1 260,00
6251	Voyages déplacements et missions	75,90		75,90
6261	Prais d'affranchissement	337,35		337,35
6283	Prais de nettoyage des locaux	5 798,30	359,66	5 438,64
62873	Remboursement de frais à des tiers	87 799,36	29 568,00	58 231,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	109 692,33	31 285,74	78 406,59
6218	Autre personnel extérieur	503 709,59	326 098,51	277 611,08
6332	Cotisations versées au FNAL	165,19		165,19
6336	Cotisations au Centre National et aux Ce	4 389,55		4 389,55
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés	495,31		495,31
64111	Rémunération principale	214 566,68		214 566,68
64112	Supplément familial de traitement et ind	3 732,01		3 732,01
64131	Rémunérations	6 259,71		6 259,71
6451	Cotisations à l'URSSAF	25 906,01		25 906,01
6453	Cotisations aux caisses de retraite	51 140,47		51 140,47
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 265,43		13 265,43
6456	Versement au Fonds National Compensation	231,00		231,00
6488	Autres charges	9 052,34		9 052,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	932 913,29	326 098,51	606 814,78

09200 - AG TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
65888	Autres	3,70		3,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 55	Autres charges de gestion courantes	3,70		3,70
673	Titres annulés exercices antérieurs	98,40		98,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 57	Charges exceptionnelles	98,40		98,40
6817	Dotations provisions dépréciation des ac	102,38		102,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 59	Dotations aux provisions	102,38		102,38
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 042 810,10	357 384,25	685 425,85
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 042 810,10	357 384,25	685 425,85

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

09200 - AG TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

N° articles puis totalisation au chapitre		Intitulé	missions 1	annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
705		Etudes	287 585,34	2 925,06	284 660,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70		Produits des services du domaine et vent	287 585,34	2 925,06	284 660,88
7472		Département			
7474		Communes et structures intercommunales	304 500,00		304 500,00
7475		Autres groupements de collectivités, col	188 216,90		188 216,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74		Dotations subventions et participations	61 109,39		61 109,39
7588		Autres produits divers de gestion couran	553 826,29		553 826,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75		Autres produits d'activité	3 046,30		3 046,30
7718		Autres produits exceptionnels sur Opérat	3 046,30		3 046,30
7788		Produits exceptionnels divers	503,21		503,21
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77		Produits exceptionnels divers	684,00		684,00
TOTAL		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 197,21		1 197,21
			845 645,74	2 925,06	842 720,68
		TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	845 645,74	2 925,06	842 720,68

Exercice 2021

ARRIVÉE
Préfecture de l'Yonne - courrier
22 AVR. 2022

